



GT MODELE ECONOMIQUE # 1

CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

18 septembre 2023 – Maison de la Démocratie

PRESENTS :

Points de vente: Maxime de La Cagette- Théo Cizeron du Biocoop Faubourg du Courreau; André Kurzaj du Biocoop du Crès et de Jacou- Andréa et Anne Laure de l'épicerie Folle Avoine ; bénévole de l'Esperluette; Benoit Gallon de Vrac & Cocinas; Vincent Nourigat de l'Association Marchés Paysans; Benoit Cassan, paysan boulanger sur le marché des Aubes.

Collectivités: Jean Dominique Delaveau (élu ville de Montpellier), Justine Labarre (3M)

Recherche: Jean Cartelier

Membres du Comité Citoyen: Cécilia Darbouret, Laure Pargoire;

Expérimentatrice MonA : Jeannine Marsetti

Equipe d'animation de la caisse: Marco Locuratolo, Pauline Scherrer, Killian Vallois, Candice Foy, Ariane Assémat, Sophie Sachet.

INTRO - RAPPEL

Le projet est né du programme **Territoires à Vivres financé dans le cadre du plan de relance par l'Etat** porté par 5 réseaux associatifs (Vrac, Réseau Cocagne, UGESS, Civam, Caritas France) pour expérimenter de nouvelles approches contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation durable, en travaillant sur 3 axes : la coopération multi acteurs, la démocratie alimentaire et le lien avec les questions agricoles.

L'émergence d'un collectif de 25 organisations a permis de dessiner les contours d'une expérimentation de Caisse Alimentaire Commune avec la volonté d'impliquer les citoyens.

La **Caisse s'inscrit dans une recherche action**, avec des questions pragmatiques et plus théoriques, pour répondre globalement à l'objectif : « **Comment développer une approche systémique des enjeux d'accès à l'alimentation dans une perspective de sécurité alimentaire durable ?** »

Concrètement, la Caisse alimentaire commune est donc

- Un **budget collectif** alimenté entre autres avec des cotisations (chacun cotisant en fonction de ses moyens),
- Gouverné par un **comité citoyen**,
- Doté d'un outil de transaction qui est la **Mona** développée en partenariat avec la Graine,
- Un **circuit de distribution conventionné** : lieux choisis par le Comité citoyen à partir d'une élaboration collective de critères de qualités),
- Un **travail sur les approvisionnements** est également conduit, avec un travail de recherche d'opportunités de mutualiser des systèmes de logistiques, pour améliorer les conditions de travail des agriculteurs au-delà des retombées de la Caisse.

La Caisse s'inscrit dans une vision systémique, où l'économie tente d'intégrer d'autres variables (soutien à la production locale, évolution des pratiques alimentaires, impact sur les questions de santé, transformation des paysages alimentaires, impact sur le développement local, dimensions de citoyenneté alimentaire et de gouvernance territoriale).

Date limite de l'expérimentation à date : fin janvier 2023. Mais des perspectives de prolongement sont étudiés pour une prolongation jusqu'à l'été 2024.



BUDGET DE L'EXPERIMENTATION :

- 220 k€ pour le projet de Caisse lui-même :
120 k€ publics sur 2022-23 : 45 k€ Ville - 60k€ de 3M et 15 k€ Région
100 k€ entre Fondation Carasso et Fondation de France
> pas tous consommés mais le seront à l'été 2024
Cotisations citoyennes à date : 56 k€ à fin août, dont 4 120€ de dons
- 160 k€ de ressources humaines (4.6 ETP sur 7 animateurs, dont 3 sur la mise en œuvre directe de la caisse, 1.2 etp sur la dimension recherche, et 0.5 sur la mission de constitution de filière avec les points de vente)
- 130 k€ de prestations (animation du comité citoyen, métiers de la démocratie alimentaire dans les quartiers, ...)

QUESTIONNEMENTS A TRAVAILLER

- Place des acteurs dans le financement, et notamment rôle de la cotisation (libre à l'heure actuelle) sur laquelle on a peu de visibilité
- Quelle participation des Points de vente conventionnés au financement de la Caisse ?
- NB : ils reconvertissent la Mona sans frais de change, ce qui n'est pas le fonctionnement de la Graine.
- Rôle des collectivités locales : le passage du fonctionnement actuel par appel à projet annuel interroge par rapport à la construction de liens plus pérennes
- Selon quels mécanismes les entreprises du territoire pourraient intervenir ? (Mécénat, sponsoring, RSE...)

ELEMENTS CLEFS DE L'EXPERIMENTATION EN CHIFFRES

Les données présentées le 18 septembre étaient erronées. En effet nous nous sommes rendu compte tardivement que l'appariement entre les identités des cotisants et leur niveau de revenu ainsi que leur tranche d'âge, ne correspondait pas à la réalité. Après correction de notre base de données nous pouvons donc vous (re)présenter ces éléments actualisés pour le mois de septembre.

Participants à l'expérimentation : 431

- **431 expérimentateurs** ont été mobilisés pour l'expérimentation :
 - 47 membres du comité citoyen
 - 52 personnes orientées par les partenaires, pour s'assurer que des personnes en précarité puissent bien accéder au dispositif
 - 332 tirés au sort (sur un objectif de 400 personnes représentatives de la population de la métropole), selon 3 catégories d'âge et 4 catégories de revenus.
- Dont **353 personnes sont enregistrées à la MonA**, après avoir participé à une réunion d'accueil obligatoire.
- Dont **325 personnes ont cotisé au moins 1 fois**
- Dont **311 personnes ont déjà acheté en MonA.**

A chaque étape on observe des blocages ; en revanche on ne constate pas d'abandon.



Les cotisations :

Depuis le démarrage de l'expérimentation : 71,9 k€ de cotisations + 905€ de dons (méthode d'ajustement des cotisations) = 72,8 k€

Utilisation budget Caisse à hauteur de 44 k€ (sur les 220 k€ du budget Caisse) ; donc il se consomme moins rapidement que prévu, ce qui a permis de projeter et valider la poursuite de l'expérimentation jusqu'à l'été.

NB : ce n'est pas le nb de Mona en circulation - (nb de cotisant qui varie chaque mois x 100 Mona) ; à fin septembre 117 k Mona avaient été distribués

Evolution des cotisations :

Sur février - mars - avril : 47 membres du Comité Citoyen → Montant médian : 40€ ; montant moyen 60€.

A partir de mai (1ère vague) – 139 cotisants → Montant médian : 45€ ; montant moyen 62€.

En juillet août : on constate que les montants moyens et médians sont globalement stables ou en légère baisse. Les 1ers expérimentateurs commencent à ajuster leur cotisation (notamment à la baisse, dans le dernier quartile). On observe que tous les participants ne cotisent pas tous les mois. (297 ont au moins cotisé une fois mais ce chiffre n'est pas atteint chaque mois)

Attention : tous ces chiffres sont de 1ères tendances, mais sans conclusion possible avant le printemps.

Résultat de l'analyse des données sur les personnes tirées au sort :

- Les montants cotisés dépendent directement des niveaux de revenus, avec un coefficient de corrélation de 0,7 ce qui est un taux élevé (au-dessus de 0,5 on est sur une bonne corrélation).
- Par tranche d'âge, il ressort que les moins de 30 ans cotisent moins en moyenne (57€) ; les deux autres classes d'âge sont peu différenciées (75€ en moyenne) ; la médiane en revanche est un peu plus élevée chez les plus âgés 90€ contre 80€, et 60€ chez les moins de 30 ans).

NB : dans l'échantillon il y a un peu plus de personnes entre 30 et 60 ans.

Les analyses seront complétées par le travail d'enquête. Au bout de 18 mois des 1ers éléments pourront se dégager pour alimenter une réflexion et un positionnement des politiques, lieux d'achats... Mais il faudrait au moins 3 ou 4 ans pour avoir des données vraiment stabilisées.

Les achats :

Près de 4000 achats réalisés depuis le début pour un montant de 102k€ (mais avec un panier moyen très variable)

- 50% des achats sont faits à la Cagette
- 20% à Biocoop Courreau
- 13% par les producteurs (marchés des Aubes, Arceaux et Celleneuve)



1ERS RETOURS

Citoyenne :

Elle a adhéré à la Mona, puis à la Cagette et à l'Esperluette pour expérimenter et comprendre, et faire avancer ses réflexions et celles de son entourage. Expérience à La Cagette : pendant le service à la Caisse il y a peu de monde qui paie avec la Mona. Les prix des produits sont élevés et 100€ ne permettent pas de nourrir 1 personne pendant 1 mois avec ces produits.

Malgré tout cela permet à des personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir accès à des produits de qualité, avec une cotisation faible.

Biocoop Le Crès-Jacou

Entré depuis 2 semaines ; 47 passages pour 2000€ ; cette ouverture d'un magasin décentralisée était visiblement attendue. Les gens découvrent des nouveaux produits, et ce sont de nouveaux clients en partie. La diversification des lieux de vente fonctionne ; certains allaient à la Biocoop Courreau et sont contents d'avoir plus près.

Biocoop Courreau

A démarré en juin ; 1er magasin hors partenaire fondateur . Avait confiance sur le fait que ça allait fonctionner, mais a été surpris de l'engouement et du nb de paiement élevé très vite ; ce résultat a aidé aussi à motiver l'équipe dans le projet. Ce n'est pas facile pour l'équipe de s'approprier le concept et de pouvoir l'expliquer, répondre aux questions, il y a un enjeu par rapport à cette question ; mais pas de frein dans l'équipe

Relative facilité d'utilisation ; qqes bugs en caisse mais ça se passe plutôt bien. Les clients sont en immense majorité des nouveaux clients, des personnes loin du magasin ou qui n'auraient jamais osé entrer.

Des personnes éloignées du numérique, ou en grande difficulté sont arrivées ; ce qui crée de la mixité car le magasin n'était pas habitué à ce public.

La MonA génère 15 k€ de CA (chiffre d'affaires) additionnel en 3 mois. Il serait logique que le magasin contribue financièrement à l'expérimentation.

La Cagette

Sur la fracture numérique, l'expérimentation a remis le sujet sur la table, comme celui de la qualité de l'accueil, l'inclusion, et a fait bouger le magasin sur ces lignes.

Le CA est effectué à la fois par d'anciens et de nouveaux coop. L'expérimentation sera remise au programme de l'année, avec du temps de travail dédié. La Caisse est devenue un projet structurant pour la Cagette.

Pendant 3 mois le nouveau système de paiement a été un peu compliqué ,mais maintenant c'est bien intégré, avec des acheteurs qui expliquent au caissier. L'outil téléphone en revanche n'est pas très ergonomique et va être remplacé par une tablette.

Le frein de la participation (services) reste toujours important, et produira sans doute un effet de seuil.

Aujourd'hui 3% du CA est payé en MonA.

Une éventuelle contribution de la Cagette devra tenir compte de ses contraintes spécifiques.



Folle Avoine

Entrée mi-juillet et fermé en août donc MonA depuis 4 semaines ; 700€ de CA en MonA, elles ne s'y attendaient pas. Il s'agit plutôt des nouveaux clients, et qui reviennent régulièrement sur 4 semaines.

Pas de souci technique, sur écran tactile de la caisse. Un pavé numérique a été commandé pour faciliter l'accessibilité.

Esperluette

Dans les adhérents bénéficiant de la MonA une grande part était déjà adhérente de l'Esperluette.

De nouvelles personnes arrivent en découvrant l'épicerie via la MonA, et qui reviennent. Sur la mise en place, l'accompagnement des adhérents a nécessité un petit temps, pour expliquer le dispositif et accompagner sur la création des comptes / mots de passe. Dans le système d'auto-paiement c'est assez simple, et rapide.

Une nouvelle utilisatrice de la Mona avait cotisé mais sans réussir à tout dépenser, n'avait pas compris qu'elle pouvait cotiser quand même et du coup avait perdu certains mois. Les infos données en réunion d'accueil devraient pouvoir être répétées dans les points de vente

Vrac & Cocinas

Beaucoup de témoignages, et on constate une augmentation du panier moyen des personnes qui viennent acheter en MonA ce qui prouve un changement de pratiques et d'habitudes alimentaires.

Certaines personnes en précarité ont vraiment amélioré leur panier, mais aussi leur bien-être en termes de fierté de participation et d'accès à de nouveaux lieux de vente comme La Cagette ou la Biocoop.

1er témoignage santé : Grâce à la Mona certains produits, qui permettent de régler des problèmes de santé, lui étaient devenus accessibles ; et souvent le bien-être revient.

30 à 40 personnes utilisent la MonA, et la fréquentation augmente des personnes de la Caisse

Marchés Paysans- Producteurs

Les inscriptions étant individuelles le travail d'inscription est un peu laborieux (avec des rapports au numérique divers...) Les marchés Arceaux ou Agropolis sont dans les perspectives de développement, avec un principe de conventionnement des producteurs individuels.

Les producteurs ont l'air plutôt satisfaits ; le marché des Aubes est un peu excentré par rapport aux transports publics, avec l'extension du nb de points de vente le nb de visiteurs va peut-être diminuer ; de même le développement des Arceaux, marché plus central pourra entraîner une redirection.

Les problèmes techniques de démarrage ont été bien résolus.

Un nouveau public sur le marché est observé, mais avec une arrivée massive qui a un peu diminué, et tout de même qqes utilisateurs fidélisés. Le frein des horaires limités est aussi important.

Très peu d'impact sur le CA (environ 100€ par mois) mais de l'ordre de 3%. Le bénéfice qu'ils en retirent reste à évaluer.

La contribution financière des producteurs serait à discuter notamment avec eux et avec le Comité citoyen (NB : à la Graine ils sont exemptés des frais de reconversion en €)



La Graine

Au début, au sein de l'équipe il y a eu des interrogations car on parlait de l'idée que la Monnaie locale ne devait pas être qu'alimentaire, donc pas d'opposition.

Mais aujourd'hui on pense que la MonA a intérêt à utiliser tous les atouts d'une monnaie locale, comme faire participer les acteurs (avec des taux de cotisations à adapter aux situations par exemple) pour couvrir certains frais de gestion.

Une monnaie alimentaire devrait pouvoir devenir une monnaie locale pour se diffuser sur le territoire sur l'alimentaire mais pas uniquement. Les 400 utilisateurs de Graines pourraient aussi dépenser en MonA. Certaines personnes qui étaient à la Graine se sont mises à la MonA mais utilisent du coup moins de Graines. La MonA diminue donc la part de la Graine.

Par exemple : Biocoop ne peut pas redonner de la MonA, mais peut donner des Graines, qui reviendrait dans le circuit local. La MonA pourrait devenir Graine au moment de l'encaissement (le client paie en MonA, qui se transforme en Graine dans la caisse, et peut donc être retransmise pour être injectée dans l'économie locale et non intégralement reconvertie).

Aujourd'hui 65k€ de Graines circulent (bloqués à la Nef) ; or la Nef est prête à financer le double des fonds de garantie par des emprunts en €.

D'autres projets de SSA en cours de réflexion sont en relation avec les monnaies locales.

Biocoop et Folle Avoine reconvertissent 100% des Graines reçues en €, faute de débouchés, ce qui induit des frais de 2% + la cotisation. Il faudrait que qqes producteurs au moins acceptent la Graine.

Comité Citoyen

L'expérimentation a permis de découvrir de nouveaux lieux, d'améliorer des budgets et plus ou moins permis de faire évoluer les pratiques. Elle a pu inciter à revenir vers des lieux plus durables, ou de découvrir de nouveaux systèmes de distribution.

Un point pose un problème : l'absence de possibilité de prélèvement de la cotisation conduit sans doute à beaucoup d'oublis.

Expérimentateurs :

25 entretiens réalisés avec des participants hors Comité Citoyen. On observe un vrai effet soupape grâce aux 100€ garantis, avec des gens qui soulignent que la fin de l'expérimentation sera difficile. La précarité, qui se définit avant tout comme l'insécurité sur le lendemain, est en partie résolue par la certitude d'avoir 100 € systématiquement garantis chaque mois. Sur la question des prix, le montant disponible de 100 € n'induit pas des changements de référentiels de prix : les produits restent à des prix considérés trop élevés ; mais cela amène aussi des réflexions sur le système alimentaire global, la place et la situation des producteurs.

Des gens ont été bouleversés de la cotisation volontaire : "on n'y croyait pas qu'il n'y aurait pas de contrôle mais un système de confiance". Certains apportent même encore des papiers justificatifs lors de la cotisation physique.

Ce que représente 100€ dans un budget est en cours d'analyse ; sur le budget médian à Montpellier (19 k€ annuel) = 6% du budget total ; ce qui est cohérent avec la proportion sur l'échantillon. Le budget a permis d'augmenter la fréquence et le panier moyen à la Cagette et à la Biocoop, qui sont devenus les seuls fournisseurs alors que c'était plus diversifié au préalable.



POINT CONVENTIONNEMENT :

Après la réflexion sur les critères de conventionnement, un 2ème aspect va être proposé au Comité citoyen : accompagnement au changement de pratique + dvt de nouveaux lieux. Une centaine de personnes sont intéressées à travailler sur l'approvisionnement dans leur quartier. Ce sujet va être ouvert.

ATELIERS FINANCEMENT DE LA CAISSE

Les participants au GT modèle économique sont invités à tourner sur trois tables de réflexion sur les financements publics, privés et cotisations citoyennes. Voici les notes des réflexions des 3 groupes de travail successifs.

Financements privés

- Participation des points de vente : à calculer sur quoi ?
- Arrondis de caisse
- Dons désintéressés des entreprises (mais non pérennes)
- Défisicalisation d'entreprise, oui mais de qui et à quelle condition ?
- Défisicalisation individuelle sur le montant surcotisé pour inciter à la sur-cotisation (>100€)
- Part de cotisation additionnelle volontaire sur des adhésions aux associations
- Taxe sur les externalités négatives autour de l'alimentation
- Cotisations patronales à réfléchir, articulant un abondement de la part salarié ? Ou une cotisation directe à la caisse ? Schéma à retravailler
- Idée d'une caisse / plan épargne alimentaire au sein des entreprises (type plan d'épargne abondé)
- Solliciter les mutuelles / syndicats / comités d'entreprises
- Plus largement s'ouvre la question d'une cotisation sur la valeur ajoutée dans les entreprises du territoire

Financements publics

Idées :

- Nouvel impôt local ou national, qui doit être socialement acceptable mais pourrait financer spécifiquement une Caisse alimentaire et être concentrée sur les acteurs à externalités fortes négatives dans le système alimentaire actuel. Cela implique un plaidoyer local ou national.
- Remobiliser les acteurs approchés à l'origine, mais qui n'ont pas répondu : ARS, agence de l'eu, ADEME, Département, qui pourraient financer cette Caisse car les externalités positives de la Caisse viendrait réduire leur budget.
- Si on calcule les externalités positives d'une caisse à grande échelle on pourrait modéliser les économiques sur les divers budgets (sur le modèle TZCLD)
- Taxe agricole

Points de vigilance :

- Évaluer les externalités positives est compliqué
- Un changement d'échelle de la Caisse poserait aussi une question d'approvisionnement
- Impression de déshabiller Paul pour habiller Pierre : si on prend des financements, d'autres risquent de ne plus en bénéficier : attention à porter à ces articulations locales



- Importance de construire un plaidoyer bien amené et qui donne envie, dans un contexte qui n'est pas à la création de nouveaux impôts
- Difficulté à obtenir des financements de fonctionnement, donc pérennes (les appels à projet sont plus souvent ponctuels, pour des investissements initiaux)

Quid du FEAD (européen) : fonds avec lequel on achète les denrées de l'aide alimentaire ; tous les pays ne font pas comme ça ; étudier si cela pourrait être réorienté vers un dispositif type Caisse ?

Doit-on viser une part objective de financement public/privé / cotisation ?

À quelle échelle territoriale doivent être fixées les subventions ? Locales ou nationales ?

Cotisations

Avantage de la cotisation actuelle :

- Autodétermination permet d'être responsabilisé, acteur, dans un système de confiance
- Mais : Quid de la confiance au-delà de l'expérimentation avec une massification? Quels comportements ?
- Conserver le sentiment de participer avec cette cotisation reste important.
- Part des cotisations dans le budget : si on garde une part suffisante du budget alimenté par la cotisation on conserve une certaine indépendance vis-à-vis du public comme du privé

Questions :

- Sur le long terme est-ce que les sur-cotisants vont tenir le rythme ou baisser leur cotisation ?
- Induit la question de la défiscalisation (mais il faut faire la démarche pour être reconnue ; qui n'est peut-être pas simple)
- Participation via les adhésions aux associations membres
- Considérer les citoyens comme des salariés : CSG, Comités des œuvres sociales...
- Ouverture grand public type campagne de financement participatif, avec du don privé, mais qui retombe dans l'ordre de la charité, qui ne doivent pas être confondues
- Discussion sur un taux fixe ou variable de cotisation